Date de mise en ligne : 29 juillet 2024



EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° PC 94078 00 00023 M01 du

2 6 JUIL, 2024

Un permis de construire a été délivré à

Madame DUSSART NADINE

Domicilié (e)

21 RUE GAMBETTA

94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation :

modification de l'emplacement de l'escalier d'accès terrasse

Sur un terrain sis

21 RUE GAMBETTA

Cadastré

AN150

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

26 JUIL, 2024

Monsieur le Maire,



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° PC 94078 00 00023 M01 du 2 6 JUIL 2021 a été affichée en Mairie du conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,